



La Coalition des Tables Régionales
d'Organismes Communautaires

PLAN D'ACTION 2012-2014

**Adopté à la Rencontre nationale
Juin 2012
Estrie**

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION

- Mise en contexte rapide
- Revenir à l'essentiel : mettre la population au cœur de nos actions
- Quatre objectifs spécifiques en 2012-2014
- En résumé (tableau)

p. 3

OBJECTIF # 1

MOBILISER LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES ET LEURS MEMBRES CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'APPAUVRISSMENT, LA DISCRIMINATION, L'OPPRESSION, ET POUR LA JUSTICE SOCIALE ET L'ÉGALITÉ, AINSI QUE POUR L'AMÉLIORATION DU TISSU SOCIAL ET DE LA QUALITÉ DE VIE ET CE, DANS UNE OPTIQUE D'ADAPTATION CONSTANTE AUX BESOINS PRESSENTIS DANS LA COMMUNAUTÉ

p. 6

OBJECTIF # 2

SUR LA BASE DES REVENDICATIONS ADOPTÉES EN JANVIER 2012, MOBILISER LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX ET LEURS MEMBRES AFIN D'OBTENIR DU GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS LE REHAUSSEMENT DE LEUR SOUTIEN FINANCIER À LA MISSION ET LA RECONNAISSANCE DE LEUR APPORT À L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION

p. 8

OBJECTIF # 3

CONSOLIDER L'UNITÉ DU MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE AUTONOME EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX ET CONTRIBUER À ÉLARGIR LES SOLIDARITÉS AVEC LE MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE DANS SON ENSEMBLE ET TOUT MOUVEMENT QUI MET DE L'AVANT DES VALEURS, DES PRINCIPES ET DES REVENDICATIONS SIMILAIRES À CEUX DÉFENDUS PAR LA CTROC

p. 11

OBJECTIF # 4

DYNAMISER LA VIE ASSOCIATIVE DE LA CTROC

p. 13

PRÉSENTATION

À la Rencontre nationale de juin en Estrie, le plan d'action 2010-2012 de la CTROC est venu à échéance et les membres en ont adopté un nouveau pour les deux prochaines années. Le plan d'action 2012-2014 qui vous est présenté s'inscrit en continuité avec le précédent, en plaçant au cœur des interventions de la CTROC deux **ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DE SA MISSION** :

- la reconnaissance réelle de la contribution des organismes communautaires autonomes au développement social du Québec;
- la construction d'une société démocratique, égalitaire et équitable au Québec.

Pour les deux prochaines années, nous proposons ainsi de continuer d'articuler nos objectifs particuliers autour des deux grands **AXES DE MOBILISATION** adoptés l'an dernier à Percé :

- représenter les organismes communautaires autonomes membres des TROC-ROC;
- défendre les intérêts des citoyennes et des citoyens regroupés au sein des organismes communautaires que nous représentons.

Mise en contexte rapide

Au moment d'écrire ces lignes, le Québec vit une crise sociale unique : cela fait trois mois que le mouvement étudiant en grève combat la hausse des frais de scolarité et plus globalement une conception de l'éducation qui en fait un privilège et non plus un droit. La lutte étudiante a fait ressortir que les politiques gouvernementales de tarification et de privatisation de nos services publics, soutenues par un désengagement de l'État engagé d'abord dans une lutte au déficit budgétaire et maintenant dans une course folle à l'équilibre budgétaire, vont à l'encontre des intérêts d'une majorité de Québécoises et de Québécois.

La lutte étudiante est d'ailleurs le prolongement de la lutte populaire qui a lieu depuis, plus particulièrement, l'élection en 2008 du gouvernement libéral. Après la grève du Front commun syndical lors des dernières négociations des conventions collectives dans le secteur public, les pressions populaires pour dénoncer la collusion et la corruption et forcer la mise sur pied d'une commission d'enquête publique sur la question, les marches pour la défense de nos parcs nationaux et contre l'exploitation éhontée de nos ressources naturelles ainsi que les grandes manifestations record contre les budgets Bachand et pour le bien commun, les étudiantes et les étudiants en grève ont exprimé haut et fort un rapport de force rendu nécessaire par l'intransigeance gouvernementale.

En effet, malgré un taux constant d'impopularité, le gouvernement Charest continue de faire la sourde oreille aux revendications populaires. Il en est de même pour les revendications du mouvement communautaire autonome. Même si nous avons réussi à sauver les meubles au sujet de la convention PSOC, nos principales revendications quant à la reconnaissance, la consolidation et le développement des organismes communautaires en santé et services sociaux sont restées lettre morte depuis quatre ans. Même si en 2008, le MSSS créait un comité sur la valorisation et la consolidation de l'action communautaire, en 2010 nous avons été forcé de conclure à l'échec de ses travaux, suite à l'absence de volonté politique de notre vis-à-vis de mettre en place des mesures concrètes dans le sens de nos objectifs. Depuis, plus rien, aucune nouvelle des intentions gouvernementales de ce côté, sinon que l'absence de nouveaux crédits budgétaires pour le développement dans les budgets du ministre des Finances depuis 2008.

Revenir à l'essentiel : mettre la population au cœur de nos actions

Dans ce contexte, la CTROC a un rôle à jouer, comme partie intégrante du mouvement communautaire qui lui-même est partie prenante d'un mouvement social d'intérêt public qui est engagé dans des actions et des luttes, quotidiennes, sociales et politiques visant à améliorer les conditions de vie de l'ensemble de la population. Les organismes communautaires autonomes regroupent d'abord et avant tout des citoyennes et des citoyens qui ont choisi de s'inscrire dans une philosophie d'interventions, d'actions ou d'activités ayant pour objectif d'amener les personnes à reprendre (ou prendre) du pouvoir sur leur vie – notion connue aussi sous le nom « d'empowerment ». C'est à partir d'une analyse sociale des conditions de vie de leurs propres membres que les organismes travaillent avec les personnes qui vivent, pour la plupart, des injustices sociales marquées et donc, dans la précarité et des conditions de vie difficiles.

À l'instar de la lutte étudiante, les organismes communautaires ont tout intérêt à favoriser des espaces de discussions et de mobilisations avec leurs membres afin que ceux-ci comprennent pourquoi, par exemple, un rehaussement du financement de leurs propres organismes est nécessaire, et en quoi, cela aura des conséquences positives sur la vie associative de leur organisme et, par conséquent, sur leur propre vie au sein du groupe. Ou encore pourquoi se mobiliser en appui au mouvement étudiant ou contre la taxe-santé, pour faire reculer le gouvernement, aura aussi des conséquences positives sur leur vie à elles et à eux. Si les étudiantes et les étudiants ont réussi à se mobiliser autant de fois et en aussi grand nombre, c'est parce que tout a été mis en place pour favoriser l'adhésion et la participation des premières et premiers concerné-e-s. Le milieu communautaire doit prendre acte de cette réussite de mobilisation et tenter, du mieux qu'il le peut, de mobiliser ses membres dans sa propre lutte, puisqu'elle les concerne.

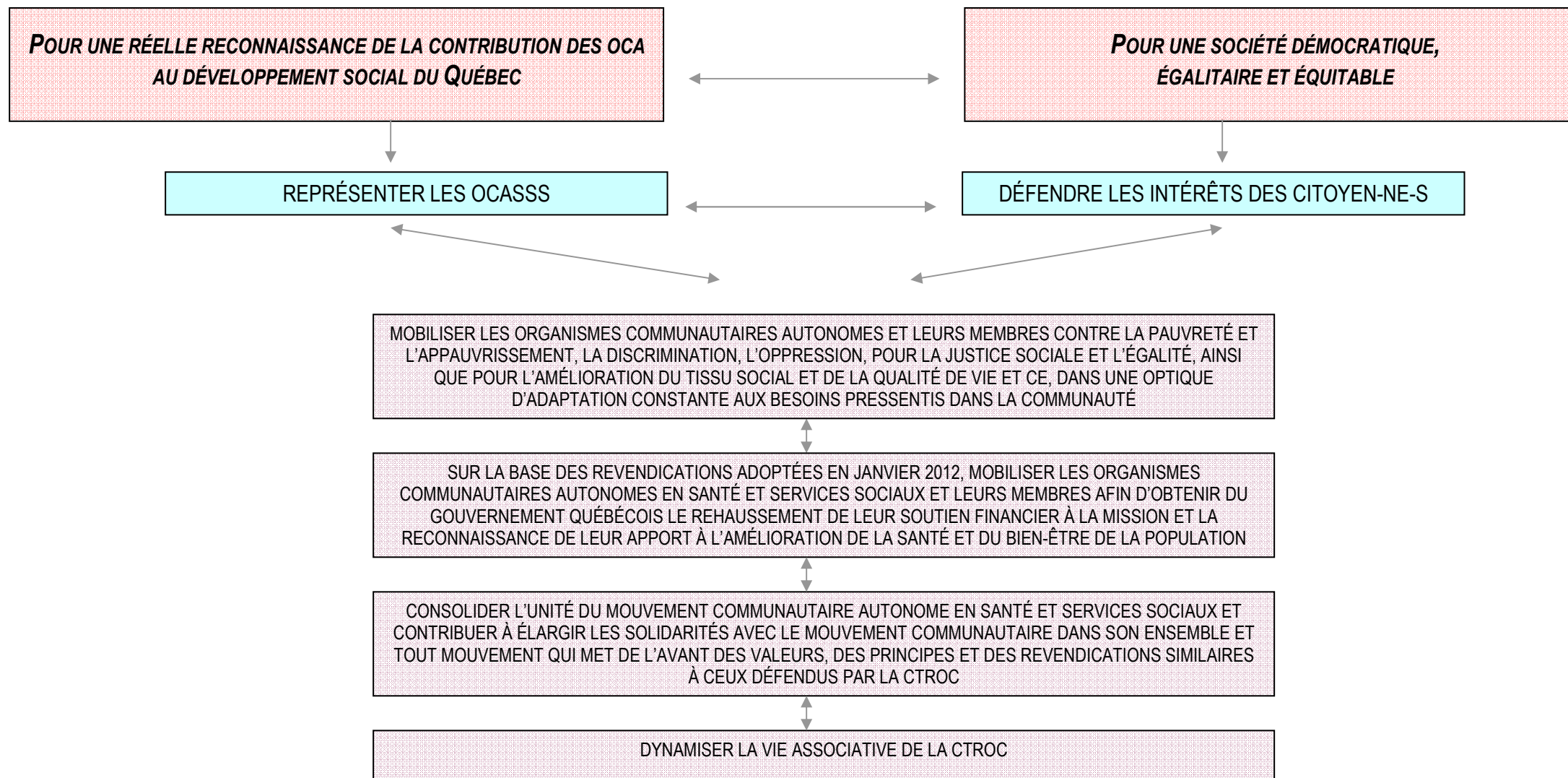
Quatre objectifs spécifiques en 2012-2014

C'est dans cette optique que le plan d'action 2012-2014 de la CTROC met de l'avant quatre objectifs spécifiques qui priorisent la mobilisation des organismes communautaires autonomes ET de leurs membres, tout en favorisant la création et le renforcement de solidarités, au sein même de la CTROC comme avec nos alliés du mouvement communautaire et des autres mouvements sociaux :

1. MOBILISER LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES ET LEURS MEMBRES CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'APPAUVRISSEMENT, LA DISCRIMINATION, L'OPPRESSION, POUR LA JUSTICE SOCIALE ET L'ÉGALITÉ, AINSI QUE POUR L'AMÉLIORATION DU TISSU SOCIAL ET DE LA QUALITÉ DE VIE ET CE, DANS UNE OPTIQUE D'ADAPTATION CONSTANTE AUX BESOINS PRESENTIS DANS LA COMMUNAUTÉ
2. SUR LA BASE DES REVENDICATIONS ADOPTÉES EN JANVIER 2012, MOBILISER LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX ET LEURS MEMBRES AFIN D'OBTENIR DU GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS LE REHAUSSEMENT DE LEUR SOUTIEN FINANCIER À LA MISSION ET LA RECONNAISSANCE DE LEUR APPORT À L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION
3. CONSOLIDER L'UNITÉ DU MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE AUTONOME EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX ET CONTRIBUER À ÉLARGIR LES SOLIDARITÉS AVEC LE MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE DANS SON ENSEMBLE ET TOUT MOUVEMENT QUI MET DE L'AVANT DES VALEURS, DES PRINCIPES ET DES REVENDICATIONS SIMILAIRES À CEUX DÉFENDUS PAR LA CTROC
4. DYNAMISER LA VIE ASSOCIATIVE DE LA CTROC

En résumé

2012-2014



OBJECTIF #1 : MOBILISER LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES ET LEURS MEMBRES CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'APPAUVRISSMENT, LA DISCRIMINATION, L'OPPRESSION, POUR LA JUSTICE SOCIALE ET L'ÉGALITÉ, AINSI QUE POUR L'AMÉLIORATION DU TISSU SOCIAL ET DE LA QUALITÉ DE VIE ET CE, DANS UNE OPTIQUE D'ADAPTATION CONSTANTE AUX BESOINS PRESSENTIS DANS LA COMMUNAUTÉ

RÉSULTATS VISÉS	ACTIONS À ENTREPRENDRE	CIBLE	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION
1.1 Défendre la nécessité de services publics accessibles et de qualité ainsi que l'importance d'un réseau de santé et de services sociaux public, universel, accessible et gratuit.	1.1.1 réaffirmer le membership de la CTROC à la Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics (« Mains rouges ») et à la Coalition Solidarité Santé et y déléguer un-e représentant-e redevable au Conseil d'administration.	Coalitions – alliés sociaux	CA	Juin 2012 et juin 2013	Les éléments d'évaluation seront précisés par le Conseil d'administration.
	1.1.2 faire la promotion des activités de formation et d'information dans les régions avec les organismes et leurs membres au sujet des politiques budgétaires du gouvernement Charest (« Robin des bois »).	OCASSS et leurs membres	Comité de mobilisation – TROC-ROC	En continu	
	1.1.3 proposer à nos alliés de la Coalition Solidarité Santé d'organiser une sortie publique sur la question de l'accès aux services sociaux publics.	CSS et alliés – population	CA et comité de mobilisation	Automne 2012 et en continu	
	1.1.4 participer aux campagnes de la Coalition Solidarité Santé (ex : taxe-santé : ligne 448)	Population et gouvernement	CA et TROC-ROC	En continu	
	1.1.5 présenter un mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires du ministre des Finances et intervenir publiquement, lorsque la situation l'indique, sur les choix budgétaires du gouvernement du Québec	Ministre des Finances et population	CA	Juin 2012 et juin 2013	
1.2 Obtenir l'annulation de la taxe-santé, de la hausse des frais de scolarité et des tarifs d'hydroélectricité.	1.2.1 participer aux actions et aux mobilisations de nos alliés de la Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics (« Mains rouges »)	Gouvernement	Comité de mobilisation	En continu	
	1.2.2 outiller les TROC-ROC sur les moyens d'être solidaires et de prendre part à un mouvement de grève sociale.	TROC-ROC et leurs membres	Comité de mobilisation	Automne 2012	

OBJECTIF #1 : MOBILISER LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES ET LEURS MEMBRES CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'APPAUVRISSMENT, LA DISCRIMINATION, L'OPPRESSION, POUR LA JUSTICE SOCIALE ET L'ÉGALITÉ, AINSI QUE POUR L'AMÉLIORATION DU TISSU SOCIAL ET DE LA QUALITÉ DE VIE ET CE, DANS UNE OPTIQUE D'ADAPTATION CONSTANTE AUX BESOINS PRESENTIS DANS LA COMMUNAUTÉ

RÉSULTATS VISÉS	ACTIONS À ENTREPRENDRE	CIBLE	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION
1.2 Obtenir l'annulation de la taxe-santé, de la hausse des frais de scolarité et des tarifs d'hydroélectricité (suite).	1.2.3 interpellier de différentes façons les ministres concernés par nos revendications et les députés régionaux pour qu'ils interviennent auprès du ministre des Finances, de la présidente du Conseil du Trésor et du Premier ministre	Gouvernement	CA	En continu	
1.3 Contribuer à l'élection lors du prochain scrutin québécois de candidat-e-s favorables à nos revendications	1.3.1 prendre part activement, avec nos alliés de la Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics (« Mains rouges »), à la prochaine campagne électorale afin d'interpeller les partis politiques sur la base de nos revendications et des alternatives fiscales proposées par la Coalition.	Partis politiques - population	TROC-ROC	À déterminer	
	1.3.2 Diffuser des outils d'analyse des programmes électoraux des différents partis politiques afin de permettre aux TROC/ROC et à leurs membres d'organiser des débats publics avec les candidats, candidates aux élections.	TROC-ROC et leurs membres – population	CA et comité de mobilisation	Été 2012	

OBJECTIF #2 : SUR LA BASE DES REVENDICATIONS ADOPTÉES EN JANVIER 2012, MOBILISER LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX ET LEURS MEMBRES AFIN D’OBTENIR DU GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS LE REHAUSSEMENT DE LEUR SOUTIEN FINANCIER À LA MISSION ET LA RECONNAISSANCE DE LEUR APPORT À L’AMÉLIORATION DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION.

RÉSULTATS VISÉS	ACTIONS À ENTREPRENDRE	CIBLE	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	ÉLÉMENTS D’ÉVALUATION
2.1 Obtenir du MSSS un plan national de rehaussement financier des OCASSS présenté conjointement par la CTROC et la Table afin de combler les besoins financiers des OCASSS leur permettant de réaliser leurs missions.	2.1.1 encadrer la réalisation du plan de mobilisation 2012-2013 pour le rehaussement financier des OCASSS en définissant une ligne directrice commune et en outillant les TROC/ROC par des outils d’éducation populaire.	Gouvernement – population	CA et TROC-ROC	2012-2013	
	2.1.2 permettre à nos alliés du mouvement communautaire autonome de s’engager dans le plan de mobilisation pour le rehaussement financier des OCASSS.	À déterminer	CA et comité de mobilisation	2012-2013	
2.2 Développer la plus large unité dans l’action du mouvement communautaire autonome en santé et services sociaux.	2.2.1 proposer à la Table et à ses membres de s’entendre, le temps de la campagne conjointe, pour que chaque regroupement régional et provincial : <ul style="list-style-type: none"> - n’effectue pas de représentations politiques ou médiatiques, sur ses propres bases et sans en avoir convenu avec le Comité de coordination de la campagne conjointe, au nom de l’ensemble des OCASSS; - abandonne toute représentation politique qui mettrait de l’avant une revendication spécifique aux organismes d’une région ou d’un secteur en particulier et qui pourrait nuire à l’atteinte de notre objectif conjoint; - intervienne, lorsqu’interpellé par une autorité politique, pour situer leurs besoins spécifiques dans le cadre du plan national de rehaussement financier revendiqué conjointement par la CTROC et la Table. 	Table et ses membres	CA	Été 2012	

OBJECTIF #2 : SUR LA BASE DES REVENDICATIONS ADOPTÉES EN JANVIER 2012, MOBILISER LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX ET LEURS MEMBRES AFIN D’OBTENIR DU GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS LE REHAUSSEMENT DE LEUR SOUTIEN FINANCIER À LA MISSION ET LA RECONNAISSANCE DE LEUR APPORT À L’AMÉLIORATION DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION.

RÉSULTAT VISÉ	ACTIONS À ENTREPRENDRE	CIBLE	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	ÉLÉMENTS D’ÉVALUATION
2.2 Développer la plus large unité dans l’action du mouvement communautaire autonome en santé et services sociaux (suite).	2.2.2 envisager, si nécessaire et approprié, la tenue d’une Rencontre extraordinaire des OCASSS ou d’une rencontre conjointe avec la Table pour bonifier le plan d’action ou statuer sur ses suites.	OCASSS	CA	À déterminer	
2.3 Développer, parmi les OCASSS, leurs membres et la population en général, une meilleure compréhension des enjeux liés à la reconnaissance et à l’apport de ces organismes au développement social au Québec	2.3.1 poursuivre la compilation annuelle des données relatives aux besoins financiers des OCASSS.	OCASSS	Comité recherche	À chaque année	
	2.3.2 rendre publics, conjointement avec la Table, les résultats de l’étude de l’IRIS sur le financement des OCASSS et ses impacts sur les pratiques des organismes.	Gouvernement – population	CA	À déterminer	
	2.3.3 utiliser, dans le cadre de la campagne conjointe, les résultats de l’étude de l’IRIS sur le financement des OCASSS et ses impacts sur les pratiques des organismes.	Gouvernement – population	CA et comité de mobilisation	2012-2013	
	2.3.4 compléter la rédaction et diffuser l’outil de vulgarisation sur les PPP sociaux et leurs impacts sur le financement et les pratiques des OCASSS.	TROC-ROC et leurs membres	Comité PPP sociaux	2012	

OBJECTIF #3 : CONSOLIDER L'UNITÉ DU MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE AUTONOME EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX ET CONTRIBUER À ÉLARGIR LES SOLIDARITÉS AVEC LE MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE DANS SON ENSEMBLE ET TOUT AUTRE MOUVEMENT QUI MET DE L'AVANT DES VALEURS, DES PRINCIPES ET DES REVENDICATIONS SIMILAIRES À CEUX DÉFENDUS PAR LA CTROC.

RÉSULTATS VISÉS	ACTIONS À ENTREPRENDRE	CIBLE	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION
3.1 Actualiser la position des OCASSS sur le rôle fondamental du mouvement communautaire autonome en santé et services sociaux et, le cas échéant, replacer l'action communautaire autonome (huit critères) au centre de nos actions.	3.1.1 soutenir les TROC/ROC dans l'organisation d'états généraux régionaux en produisant des outils comportant des balises nationales	OCASSS	Comité États généraux et TROC-ROC	2013	
	3.1.2 organiser des États généraux nationaux sur la base du plan présenté par le comité de travail (voir autre document).	OCASSS	Comité États généraux	2014	
3.2 Développer et intensifier (selon le cas) les collaborations avec nos alliés du mouvement communautaire autonome.	3.2.1 réaffirmer l'adhésion de la CTROC au Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA).	RQ-ACA	CA	Été 2012	
	3.2.2 continuer de déléguer un-e représentant-e au CA du RQ-ACA	RQ-ACA	CA	2012-2013	

OBJECTIF #4 : DYNAMISER LA VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE DE LA CTROC

RÉSULTATS VISÉS	ACTIONS À ENTREPRENDRE	CIBLE	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION
4.1 Se doter de mécanismes, de politiques et de procédures actualisant le fonctionnement de la CTROC.	4.1.1 compléter la démarche entreprise « Quelle coalition voulons-nous? »	TROC-ROC	CA	Automne 2013	
	4.1.2 procéder à l'adoption des modifications aux règlements généraux de la CTROC découlant des discussions entourant la démarche « Quelle coalition voulons-nous? »	TROC-ROC	CA	Dépôt de l'avis de motion : A2012 Traitement : H2013	
	4.1.3 procéder à l'adoption des modifications à l'énoncé de principes et à la plate-forme de revendications communes de la CTROC découlant des discussions entourant la démarche « Quelle coalition voulons-nous? »	TROC-ROC	CA	2014 (après les États généraux)	
4.2 Accroître l'implication des membres.	4.2.1 produire un outil d'accueil pour les nouveaux et nouvelles délégué-e-s des TROC-ROC aux rencontres et activités de la CTROC	Nouvelles et nouveaux délégué-e-s des TROC-ROC à la CTROC	CA	Été 2012	
	4.2.2 offrir aux nouveaux et nouvelles délégué-e-s des TROC-ROC une activité d'accueil	Nouvelles et nouveaux délégué-e-s des TROC-ROC à la CTROC	CA	Automne 2012	
	4.2.3 tenir trois Rencontres nationales par année à des dates déterminées par les membres lors de l'AGA.	TROC-ROC	CA	En 2012-2013 : - 9-10-11 octobre (Bas-St-Laurent) - 29-30-31 janvier (Montréal) - 11-12-13 juin (Laurentides)	
	4.2.4 annoncer à l'avance à tous les dates des rencontres du CA et tenir des rencontres élargies du CA lorsque nécessaire	TROC-ROC	CA	En continu	
	4.2.5 annoncer à l'avance à tous les dates des rencontres des différents comités de travail	TROC-ROC	Comités	En continu	

OBJECTIF #4 : DYNAMISER LA VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE DE LA CTROC

RÉSULTATS VISÉS	ACTIONS À ENTREPRENDRE	CIBLE	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION
4.2 Accroître l'implication des membres (suite).	4.2.6 étudier les possibilités d'utiliser plus efficacement les nouvelles technologies de l'information (NTI)	TROC-ROC	CA	2012	
4.3 Améliorer la circulation de l'information parmi les membres.	4.3.1 continuer d'envoyer aux membres un courriel hebdomadaire (CTROC EnVrac) et produire, lorsque nécessaire, une version papier de ce bulletin d'informations	TROC-ROC	CA	En continu	
	4.3.2 inviter les membres à collaborer à la production du CTROC EnVrac	TROC-ROC	CA	En continu	
	4.3.3 actualiser et développer le site Web de la CTROC et y inclure une section Intranet	TROC-ROC et leurs membres	CA	CA	
	4.3.4 développer l'utilisation du Web 2.0 et inciter les membres à y contribuer	TROC-ROC	CA	CA	
4.4 Appuyer les membres dans la réalisation de leurs mandats et rendre plus visible la CTROC auprès des organismes communautaires	4.4.1 actualiser ou produire, selon le cas, des outils d'informations, d'animation ou de formation sur les enjeux traités par les TROC-ROC	TROC-ROC	CA	En continu	
	4.4.2 rendre disponibles pour les TROC-ROC qui le souhaitent de courts textes sur les enjeux qui les concernent pour fin de publication dans leurs médias respectifs	TROC-ROC	CA	En continu	

OBJECTIF #4 : DYNAMISER LA VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE DE LA CTROC

RÉSULTATS VISÉS	ACTIONS À ENTREPRENDRE	CIBLE	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION
4.4. Appuyer les membres dans la réalisation de leurs mandats et rendre plus visible la CTROC auprès des organismes communautaires (suite)	4.4.3 développer un outil accessible pour permettre l'échange entre les TROC-ROC d'outils d'information, d'animation ou de formation sur les enjeux qui les concernent	TROC-ROC	CA	Printemps 2013	
	4.5.1 actualiser le contrat de travail du coordonnateur à la vie associative	Coordonnateur à la vie associative	CA	Automne 2012	
	4.5.2 établir un plan permettant d'avoir les moyens financiers d'embaucher une 2 ^{ième} personne à temps plein de façon permanente	Adjointe à la coordination et responsable aux communications	CA	Décembre 2012	
4.5 Consolider les ressources humaines de la CTROC					